



# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse

Section Eure et Loire / Loiret

## Fédération Syndicale Unitaire

### **Annulation Du Comité Social d' Administration (CSA) de la Direction Territoriale 28/45 du 7 novembre 2023 « L' art de l' évitement du dialogue social !!! »**

C'est avec stupéfaction que nous avons pris connaissance par la réception d'un message électronique transmis le 6 novembre 2023 à 19h19 par la Directrice territoriale nous informant de l'annulation du CSA, soit du jour au lendemain. Une heure à laquelle les représentants du personnel ne sont pas censés être devant leur ordinateur et ne peuvent donc prendre connaissance de cette information, les mettant potentiellement en difficulté quant à leur présence dans leurs services le 7 novembre 2023. La directrice nous dit « *Une coquille s'est glissée dans l'arrêté de composition du CSA de notre territoire. Découverte lors de l'envoi des convocations, cette erreur nécessite la rédaction et la publication au bulletin officiel d'un nouvel arrêté.* » Or, il nous semble que l'information était visiblement connue depuis le 25 octobre 2023 puisque les services RH de la DIR Grand Centre nous avait sollicités sur ce point.

Les élus syndicaux ne peuvent se plier aux changements inopinés et à des heures indues de l'administration, alors même que des organisations personnelles et de service avaient été orchestrées afin de pouvoir siéger à **l'unique CSA organisé par la DT 45/28 en 2023.**

Comment est-il possible d'attendre 11 mois pour se préoccuper du dialogue social ? sachant que des organisations syndicales ont interpellé cette DT plusieurs fois notamment en matière de Santé Sécurité au Travail (SST) au regard de la situation dégradée dans de nombreux services de ce territoire. Au regard de cette situation, nous ne pouvons faire que le constatons d' un dialogue social inexistant et méprisant. Cette absence de communication suscite bien évidemment des questionnements concernant l' intérêt porté à l' ensemble des agents.

D'autre part, nous avons demandé l' ajout de points à l'ordre du jour de ce CSA. Nous constatons que les propositions faites n' ont pas été inscrites.

En matière de ressources humaines, le constat sur la DT est déplorable. Les agents quittent le territoire pour œuvrer vers d'autres horizons. Cette situation nécessiterait d'en évaluer les raisons et motivations.

11 mois sans dialogue social c'est aussi 11 mois sans parler de la SST. Notre institution traverse suffisamment de bouleversements et changements de pratiques (CJPM, Bloc Peines, logiciels métiers inopérants et chronophages, augmentation de la charge de travail, etc.) pour ne pas en rajouter avec des méthodes managériales qui s'assimilent à du mépris non dissimulé mettant encore plus à mal les agents et les collectifs de travail.

Aujourd'hui, votre DT par son fonctionnement génère un niveau de stress toujours plus élevé pour des collègues de tous grades ce qui n'est pas sans conséquence sur les Risques PsychoSociaux (RPS).

**Le SNPES/PJJ-FSU déplore cette situation d'absence de dialogue de cette DT qui impacte les équipes et les prises en charge des jeunes et des familles.**

**Le CSA est repoussé au 13 décembre sauf si une énième coquille passe par là !!**

**Nous espérons à la différence de ce CSA obtenir à l'avenir les documents de travail et les convocations dans les délais en vigueur et que cette DT renvoie un message différent et adopte des agissements appropriés afin de participer à l'objectif d'un travail serein et de qualité pour chaque professionnel de la **DT EURE ET LOIRE/LOIRET**.**